

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 6 (1892)

Rubrik: Chronique de la Société Suisse d'Héraldique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

della nobilito italiana. Mais ses plus grands ouvrages sont les *Memorie storico-genealogiche della Stirpe Waldsee-Mels-Collarado* et surtout son grand *Dizionario storico blasonico delle famiglie nobili italiane estinte e fioranti* en trois gros volumes qui devaient être continués.

Nous comptons que ces publications continueront; en effet, ce qui nous en est un garant, c'est que le fils aîné du défunt, le chevalier Goffredo de Crollalanza, a les mêmes goûts que son père et a déjà fait plusieurs publications héraudiques importantes dont la dernière, qui remplit une double livraison du *Giornale* et a été tirée à part, est intitulée *Araldica uffiziale*. Nous espérons pouvoir sous peu publier dans nos *Archives* un article sur cet excellent traité.

Adolphe GAUTIER.



Chronique de la Société Suisse d'Héraldique.

Depuis notre dernière chronique, nous avons eu le plaisir d'enregistrer l'adhésion à notre Société de deux nouveaux membres, MM. Maurice Boy de la Tour, à Neuchâtel, et André Kohler, professeur à Lausanne, qui figureront encore au nombre des membres fondateurs ensuite d'une décision prise d'accorder cette capacité à toutes les personnes qui se feraient recevoir avant l'expédition des diplômes.

Ainsi que nous l'avons dit, M. Ch. Bühler a bien voulu se charger du soin de dessiner le diplôme; il nous en a soumis un projet très réussi qui a été adopté, et, s'étant aussitôt mis à l'œuvre, l'artiste vient de nous adresser le dessin définitif; il ne reste plus que la reproduction en phototypie à faire. Nous espérons donc pouvoir bientôt le remettre aux membres de la Société.

Aux Sociétés étrangères qui ont bien voulu entrer en relations avec la nôtre, nous devons ajouter le nom du Conseil héraudique de France, dont le président, M. le vicomte de Poli, nous écrit très aimablement, se déclarant tout disposé à faire avec nous l'échange de nos publications. M. de Poli nous a déjà fait adresser les volumes de

1889, 1890 et 1892, soit les deuxièmes, troisième et cinquième années de l'*Annuaire du Conseil héréditaire de France*, qui contiennent un grand nombre de notices fort bien faites, parmi lesquelles nous nous permettrons d'en citer un peu au hasard quelques-unes d'un intérêt plus général : *La Noblesse de France de 1789-1889*, par le vicomte de Poli. — *La préposition DE*, par M. de Martonni. — *Des variantes et modifications introduites dans les armoiries*, par le vicomte de Burly. — *Petits-neveux de Jeanne-d'Arc*, par S. de La Nicollière. — *Les armoiries des Ordres religieux*, par M^{gr} Barbier de Montault. — *De l'Ignorance des nobles au temps passé*, par le vicomte R. du Mesnil. — *La noblesse et les origines nobiliaires*, par le comte de Mauroy. — *L'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, par le vicomte O. de Poli. — *La dîme et le chamarde*, par le comte Cianelli. — *La Législation nobiliaire*, par G. Bernos ; etc., etc.

LE COMITÉ.

Siegel der Stadt und Landschaft Weesen.



Dies bisher nicht bekannt gewesene Sigill hängt an einer im Kantonsarchiv Schwyz befindlichen Urkunde vom 15. Mai 1316, in welcher die « Landleute von dem niedern Amt zu Wesen und alle die in das niedere Amt von Glarus gehören » erklären, einen Frieden mit den Landleuten von Schwyz geschlossen zu haben bis künftigen Martinstag. Stadt und Landschaft Weesen (das jetzige Gaster, Kanton St. Gallen) standen damals mit Glarus unter österreichischer Herrschaft. Nach der Schlacht bei Morgarten (15. November 1315) von den Schwyzern häufig mit Fehde bedroht, fand jene Landschaft es für geboten sich den Frieden mit Schwyz zu sichern. Stadt und Landschaft Weesen (das « innere Amt ») bildeten mit Glarus (dem « äusseren Amt ») zusammen die Herrschaft Windegg. Das Schloss Windegg stand auf einem Bühel zwischen Weesen und Schänis und war früher